

LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME AU BURUNDI : UNE HISTOIRE DRAMATIQUE MISE A NU

CE JOUR EST TRES PARTICULIER POUR MOI. LA DERNIERE FOIS QUE JE SUIS VENUE PARLER DEVANT UNE ASSEMBLEE aussi ILLUSTRÉ, Je ne pouvais pas me référer à un rapport des Nations-Unies, ce rapport du 20 septembres qui établit de façon irréfutable (car nous savons tous que rien ne peut être mis sur papier avec en-tête des NU sans que cela ne puisse être défendu, et prouvé) ...la responsabilité directe du régime actuel dans les violations graves des droits de l'homme.

Ces derniers jours, les Burundais et le monde entier, ont pu être horrifiés et constater le niveau de criminalité et les horreurs qui peuvent être commis par les hommes de Nkurunziza. C'est le corps de l'adjudant Eddy-Claude Nyongera enlevé et effroyablement torturé à mort par le Service de Renseignement National (SNR). (Photos).

Voici ce que dit son fils « La seule image que j'ai de mon père c'est un cercueil rempli des morceaux de viande. Je me demande si c'est ceux de mon père ou une boucherie. Je te promets papa, je ne me vengerai pas mais je lutterai pour te rendre justice... ».

Ce corps a été déposé à l'hôpital par le SNR. Je n'ose pas imaginer l'état des corps des personnes qui sont passées dans ce service du SNR et qui n'ont jamais été retrouvés.

Outre les 17 différentes façons de torturer, l'utilisation d'acide, de sable, le viol comme outil de torture, le rapport mentionne clairement l'existence de plusieurs fosses communes, des chambres de torture dans des maisons appartenant à ceux-là même qui sont à la tête du pays. Les noms de Nkurunziza, Bunyoni ont été clairement mentionnés. Mais j'imagine que vous avez tous lu ce rapport.

Je suis ici aujourd'hui, comme une mère qui avait créée un havre de paix pour les enfants : les enfants soldats, malade du sida, en conflit avec la loi. Ce qui m'importe ce sont les noms des victimes, où se trouvent nos disparus. Avez-vous déjà vu les parties génitales brûlées d'une jeune femme de 20 ans ? Avez-vous déjà senti l'odeur d'un corps meurtri qui est resté trop longtemps dans l'eau ? Avez-vous déjà reçu dans vos bras un jeune homme hurlant de peine parce que son œil vient de lui être arraché ? Là, ce sont les violations de droits de l'homme dont je parle, les violations des droits de l'homme sur lesquelles Maison Shalom a dû rendre compte, statuer, celles que j'ai vu, qui m'ont fait pleurer, hurler de colère, de douleur.

Tous les jours, toutes les personnes qui sont, ou supposées être contre les crimes commis au Burundi sont enlevées un a un par ce service SNR ou la police ou encore les Imbonerakure (milice du parti CNDD-FDD) et on leur inflige les pires sévices comme ceux décrits dans le rapport des Nations Unies sur le Burundi (EINUB)

Et Il est important de nous rappeler, de rendre hommage, au plus du tiers d'un million de réfugiés qui sont en dehors du Burundi, et que nous nous rappelions, à nous-mêmes, les Burundais, de la raison pour laquelle nous nous sommes levés : au-delà du juridique,

l'humain a toujours primé. Au-delà de la politique, la souffrance humaine a, de par les temps anciens, rassembler les humains.

Nous nous rappelons également de tous ceux qui restent prisonniers du régime de Bujumbura. Ils ont besoin de notre aide. Aujourd'hui lorsque le paysan ou la paysanne du Burundi se cache, lorsqu'il fuit la nuit, il fuit l'autorité burundaise et non pas ses frères et sœurs. Le Burundais, en 2016, a peur et fuit les autorités chargées de le protéger. Le gouvernement du Burundi, a failli à sa mission primordiale de protection de la population civile. De cela, il découle des conséquences importantes, impératives :

1. L'urgence de déclencher la mise en œuvre du Chapitre VII de la charte des Nations Unies : Remplacer le concept de souveraineté des Etats par celui de la « Responsabilité de Protection (RE2P) » envers les hommes et les femmes tués par ceux-là mêmes leur ayant promis justice, bonne gouvernance, protection sociale, économique... La population burundaise est en danger. Protégeons-la par l'envoi d'une force internationale de protection.
2. L'urgence de la mise en place d'une commission d'enquête internationale. Nous le devons à nos morts, et à nos survivants. Le Burundi a plus que jamais, besoin de panser ses blessures, tout en les inspectant, en les analysant...Ce sera une première dans l'histoire du Burundi, de mettre l'accent sur la justice, la vérité.
3. Comment parler de la paix aujourd'hui lorsque nous ne savons pas le nombre de disparus, lorsque nos familles souffrent encore, non pas parce qu'elles enterrent les leurs mais parce qu'elles ne savent pas où les leurs sont emprisonnés, ou même s'ils sont encore en vie. Une enquête internationale devra faire l'objet de préalable à tout accord de paix.
4. Finalement, j'en appelle à la conscience de la communauté internationale, comme d'autres l'ont fait avant moi, en plaidant la cause des sans-voix, ceux qui n'osent pas parler, la femme qui terre son corps transpercé par un pieu, **l'enfant de l'adjutant qui a dit « dans le cercueil de mon père, je n'ai vu qu'un tas de viande. Je ne me vengerai pas mais je rendrai justice »**. Tous ceux qui, ont perdu espoir et attendent la mort.